

**Plan de circulation à l'occasion de la tenue de l'OCI
(Arrêté n° 11/P/D/DK du 27/02/2008)**

Dates	Axes interdits	Itinéraire autorisé (Départ du centre ville pour tous véhicules sauf transports en commun)	Axes où le stationnement est interdit
Vendredi 07 mars 2008 à minuit au Samedi 15 mars 2008 à minuit	Boulevard de la République – (Avenue Léopold Sédar Senghor au Bloc des Madeleines)	<ul style="list-style-type: none"> - Avenue André Peytavin - Rue Madeleine Ngom - Rue Armand Angrand - Rue Belfort - Avenue Malick Sy - Avenue Docteur Samba Guèye (rue 6 – rue 54) - Route de Fann - Rocade Fann - Avenue Cheikh Anta Diop (Route de Ouakam) 	<ul style="list-style-type: none"> - Corniche Ouest - Avenue Pdt Lamine Guèye - Boulevard du Centenaire - Boulevard de la république - Route de l'aéroport - Voie de Dégagement Nord (VDN) - Boulevard de la libération
	Boulevard Martin Luther King (Corniche Ouest) du Bloc des Madeleines à la Pharmacie des Mamelles		
	Toutes les rues traversant le Bd de la République sauf : <ul style="list-style-type: none"> - Rue Moussé Diop (Ex Blanchot) - Rue Joseph Gomis - Avenue Président Lamine Guèye 		